

Excusés : Michel Teilhol, procuration donnée à Wilfried Malige.
William Zanutto, procuration donnée à Alain Mathieu.
Marie Christine Denis-Rouy, procuration donnée à Alain Jarlier
Sophie Benigaud, procuration donnée à Guillaume Pons
Serge Cornet, n'a pas donné de procuration.
Isabelle Marchaud est nommée secrétaire de séance. Nombre de votant : 14

1. Bilan des dépenses de fonctionnement et d'investissement

Marjorie Pignol dresse l'état des dépenses engagées au 31.08.2023 aussi bien en fonctionnement que pour les principaux projets d'investissement.

Conforme au budget prévisionnel, les finances de la commune respectent les lignes directives 2023. Côté investissement, l'achat du tracteur tondeuse, le radar pédagogique, climatisation école sont actés et les travaux de la Côteerie aboutissent. Concernant ce dossier les subventions obtenues (80%) vont faire l'objet de demande d'acompte afin de rembourser le prêt court terme de trésorerie. Côté indemnisation de l'assurance pour le sinistre du stade, un premier versement a déjà eu lieu et nous permettra de faire face aux premières dépenses.

2. Illiwap

La commune souhaite compléter ses moyens de communications. Marjorie Pignol et Alain Jarlier présentent l'application Illiwap afin de permettre à tous les abonnés de cette application de recevoir les dernières informations de façon gratuite, sans abonnement, sans inscription et sans publicité. 14 pour.

3. Référent déontologue

La loi 3DS impose la nomination d'un référent déontologue permettant de venir en appui aux élus locaux. Deux personnes sur le département sont éligibles à cette fonction : André Frédéric Delay, résident à St Hostien est proposé par Alain Jarlier. 14 Pour.

4. Redevance d'occupation du domaine public 2023

Orange versera la somme de 1099€ et GRDF la somme de 319€. Le conseil fait remarquer et regrette qu'une augmentation de ces recettes n'ait été proposée entre 2022 et 2023, néanmoins 14 pour.

5. Compte Fiscal Unique

En matière de comptabilité, les communes peuvent opter dès 2023 pour le regroupement du compte de gestion et du compte administratif en un seul document le CFU. L'objectif est de simplifier la rédaction de la comptabilité des petites communes. Cela représentera un gain de temps pour les services de la trésorerie et nos secrétaires sans pour autant nuire à la lisibilité de notre gestion. 14 pour.

6. Assurance statutaire

Il s'agit d'un contrat permettant de couvrir les salaires en cas d'arrêt maladie de nos agents. Le 12.12.2022 nous avons confié l'adhésion de ce contrat au centre de gestion. Pour 2024, les cotisations SOFAXI vont augmenter de 20% (passant de 5.41 à 6.49), la franchise de 20jours et couvrir 80% du salaire. Alain Jarlier a demandé plusieurs devis, les propositions sont plus intéressantes aussi bien en matière de cotisation que de couverture. Le conseil se prononce pour la résiliation du contrat SOFAXI (14 pour) et reporte le choix du nouvel assureur au prochain conseil.

7. Choix du bureau d'étude et architecte pour le projet de reconstruction des vestiaires du stade

Alain Jarlier demande au conseil de l'autoriser à signer les actes d'engagement pour le dossier du stade avec :

- Sébastien ROVIRA, architecte qui a déjà travaillé sur le projet
- SARL Fluidom
- Thierry Roche
- SAS CCOM

14 pour

8. Lettre reçue des familles habitant le quartier de la Coste

Le 29 août la rue de la Coste a été emprunté par un grumier occasionnant de nombreux dégâts aux bâtiments, les riverains demandent une signalisation appropriée. La rue sera interdite aux véhicules supérieurs à 3T500.

Informations et Questions Diverses

- Point sur l'effectif à la rentrée scolaire 2023/2024 : 75 enfants + 5 qui feront leur rentrée début 2024 (enfants nés en 2021), point de vigilance dans les années à venir ...
- Travaux de la Côteerie : Suite à la réunion du mois d'Avril avec le Président de la Région et suite à la demande de M. le Maire, la subvention de la région passe de 140 000€ à 170 000€ (la région veut être le premier financeur de ce dossier). Devis pour poser le garde-corps sur la Rue du Château 4 350€ HT accepté (subvention 80%).
- Achat d'une Lave-vaisselle et armoire chaude au Lycée de Bonnefont (1000€), celui-ci est installé à la salle des fêtes. L'ancien lave-vaisselle est quant à lui transféré à la cantine scolaire. Nous allons demander un devis pour remplacer le lavabo de la salle des fêtes par une plonge et remplacer la cuisinière existante.
- Projet photovoltaïque « La quille », projet de bail reçu cette après-midi nous validerons sa signature lors de la prochaine réunion du Conseil.